

Décret

Générale

modern

Décret n° 2008-0051/PRE portant modification du Décret n° 2004-0126/PRE portant création de la Fondation Diwan Az Zakat et renouvellement des membres Conseil d'Administration.

n° 2008-0051/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
17 février 2008

Numéro JO
n° 4 du 28/02/2008

Date du numéro
28 février 2008

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2004-0126/PRE du 03 juillet-2004 portant création de la Fondation de la Diwan Az Zakat

VU Le Décret n°2004-0139/PRE du 24 juillet 2004 portant désignation du membre du Conseil d'Administration de la fondation du Diwan Az Zakat

VU Le Décret n°2005-0067/PRE du 21 mai 2005 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2005-0069/PRE du 22 mai 2005 portant nomination des membres du Gouvernement

SUR Proposition de la Présidence de la République. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 novembre 2007.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

L'article 6 du décret n°2004-0126/PRE sus-mentionné est modifié comme suit : Le nombre des membres du Conseil d'Administration est porté à 12 au lieu de 9.

Article 2

L'article 1er du décret n°2004-0139/PRE portant désignation des membres du Conseil d'Administration est modifié comme suit : 1- Mr. Aden Cheikh Hassan, Conseiller du Président de la République ; 2- Mr. Abdouraqib Said Seif, Commerçant ; 3- Mr. Ahmed Daher Omar, Commerçant ; 4- Mr. Ali Guelleh Aboubaker, Chef de Cabinet de la Présidence ; 5- Mr. Mohamed Abdi Said, Commerçant ; 6- Mr. Djama Aouled Chirdon, Député, Entrepreneur ; 7- Mr. Ismail Houssein Tani, Directeur de Cabinet de la Présidence ; 8- Mr. Osman Farah Roukeh, Directeur du Waqf ; 9- Mr. Abdoulbasset Ahmed Abdallah, Commerçant ; 10- Mr. Ibrahim Abdallah Ahmed, Commerçant ; 11- Mr. Abdallah Houmed Bilili, Entrepreneur ; 12- Docteur Ahmed Abdillahi God, Professeur ;

Article 3

Le présent décret prend effet à compter du 17 février 2008 et sera publié dans le Journal Officiel de la République de Djibouti.
